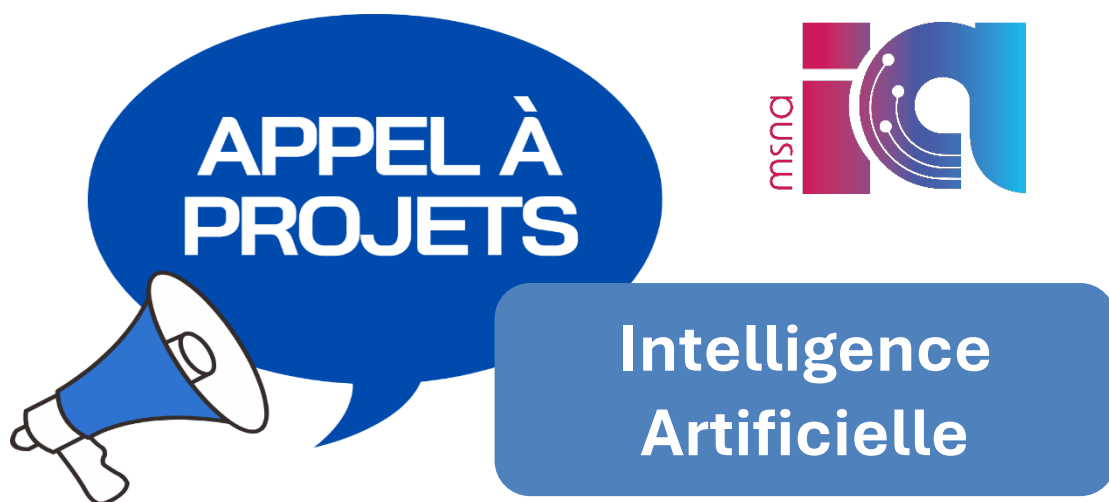




La Stratégie nationale d'accélération pour l'intelligence artificielle (SNA IA) a pour objectif de positionner la France parmi les leaders européens et mondiaux de l'intelligence artificielle.

Le programme **MSNA IA** a pour ambition de favoriser l'émergence et la valorisation d'innovations de rupture dans le domaine de l'IA, notamment dans les domaines suivants :

- **l'IA industrielle**, visant à optimiser les performances, réduire les défaillances et automatiser la prise de décision ;
- **l'IA de confiance**, fondée sur des principes de robustesse, de transparence et de confidentialité ;
- **l'IA au service de la transition écologique** ;
- **l'IA générative**, les modèles de fondation et les grands modèles de langage.

Financé dans le cadre de France 2030, le programme MSNA IA, initialement porté par un **consortium de 5 SATT** et **désormais ouvert pour les prématurations à l'ensemble des SATT et SATT-E**.

Ce consortium vise à faire émerger des technologies à fort potentiel de valorisation issues des laboratoires de recherche français. L'ambition de ce programme est d'accélérer le transfert de briques technologiques vers les entreprises et de favoriser la création de startups deeptech dans le domaine de l'intelligence artificielle.

Le présent appel à projets constitue une **première phase dédiée exclusivement aux projets de prématuration sur une période de 6 mois**. Il vise à accompagner les travaux de recherche présentant un potentiel avéré de transfert économique ou sociétal grâce à un financement pouvant atteindre **120 k€ par projet**, avec une **prise en charge à 100 % des dépenses éligibles**.

Une attention particulière sera accordée aux projets issus ou directement adossés aux **Programmes et Équipements Prioritaires de Recherche (PEPR)**.

Une ouverture ultérieure à des **projets de maturation** pourra être envisagée dans un second temps, selon les ressources disponibles.



IA Industrielle



IA de Confiance, Embarquée, Ecologique



IA Générative

Critères d'éligibilité des projets

- Le projet doit être porté par une **chercheuse ou un chercheur permanent, une enseignante-chercheuse ou un enseignant-chercheur permanent** issus d'un laboratoire et porté par une SATT ou SATT-E.
- Le projet doit s'inscrire dans une démarche de **prématuration** visant à démontrer la faisabilité, la pertinence applicative ou le **potentiel de valorisation** d'un résultat de recherche.
- Le projet doit avoir fait l'objet d'une **décision de financement favorable**.
- Le projet doit être dans un **niveau de TRL de départ ≥ 2** et dont l'innovation entre (ou pourrait servir) dans l'une des 4 thématiques décrites ci-dessus.
- Le projet doit porter principalement sur le développement de solutions **d'intelligence artificielle logicielles** (méthodes, modèles, plateformes ou applications d'IA), **hors technologies habilitantes de l'IA et applications à dominante santé**.

Soumission des projets

L'équipe de Recherche souhaitant candidater est invitée à remplir la « **FICHE DE SYNTHÈSE PROJET** » jointe et à se rapprocher de sa structure de valorisation locale membre du consortium (SATT).

La SATT réalise la 1^{ère} évaluation afin de valider le montage d'une prématuration, qui sera ensuite soumise à la cellule exécutive du MSNA une fois celui-ci instruit, afin de faire une demande de co-financement au MSNA IA.

Evaluation des projets

Les projets sont évalués lors du comité d'évaluation multi-territorial (CEMT) du MSNA IA composé de représentants des membres du consortium ainsi que d'un groupe d'experts des thématiques concernées. Une évaluation est ainsi rendue sur l'adéquation du Projet aux critères du MSNA IA.

Pourquoi soumettre ?

Les projets soumis et instruits par la SATT, puis certifiés par le CEMT bénéficient d'une **visibilité accrue de l'Etat** par le représentant de la SNA qui siège aux CEMT. De plus le financement octroyé sur le projet (max. 120K€ en prématuration) permet à la SATT partenaire de **minimiser le risque financier** ce qui permet de maximiser ses chances d'aboutissement.

Calendrier

- Lancement de l'Appel A Projets - **Septembre 2026**
- Clôture soumission AAP 2026 aux SATT partenaires - **08/02/2027**
- Evaluation des projets par le MSNA IA - **Dépendant des temps d'instructions / SATT**

Contacts

Cellule exécutive MSNA IA / Référent AAP IA : MSNA-IA@satt.fr

SATT partenaires locales : [@mails de vos référents SATT habituels](#)

FICHE DE SYNTHÈSE PROJET

ACRONYME	
TITRE	

Résumé du projet (15-20 lignes)

Informations générales du projet

Nom du laboratoire proposant le Projet	
Tutelle(s) du laboratoire	
Nature du programme (prématuration/maturation)	
Thématique projet (IA Industrielle / IA Embarquée / IA écologique / IA Générative)	
Mots clés du projet (5 maximum)	
TRL actuel (≥ 2 obligatoire)	
Durée de projet envisagé (mois)	
Partenaire industriel	
Projet issu de PEPR	
Budget projet envisagé	